

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, n'étant pas au courant de façon certaine, je vais me renseigner à l'intention du député.

\* \* \*

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### L'OPPORTUNITÉ D'UNE FUSION DES SERVICES DE PLACEMENT ET D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; elle porte sur le discours qu'il a prononcé le 23 septembre devant la Chambre de commerce de Toronto, au cours duquel il a affirmé que la tâche la plus pressante était d'instaurer une sorte d'association entre la Commission d'assurance-chômage et les bureaux de la Main-d'œuvre. Étant donné que le chômage progresse à la même cadence que le nombre de postes vacants, le ministre peut-il dire à la Chambre à quelle époque cette association doit se concrétiser?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, elle existe depuis deux ans et donne des résultats de plus en plus satisfaisants.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cette association—déjà existante, selon lui—ne se borne pas pour les deux organismes à partager le même local? Est-ce qu'elle comporte l'intégration au sein d'un même ministère de ces deux importants services?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, j'ai donné à la Chambre, en diverses occasions beaucoup de précisions sur les mesures spéciales qui ont été prises ces deux dernières années; tout dernièrement j'ai donné au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, des renseignements très détaillés au sujet de la campagne spéciale de placement lancée de concert par Main-d'œuvre Canada et la Commission d'assurance-chômage dans divers grands centres urbains. Cette campagne qui a permis de placer beaucoup de monde, signalé les personnes qui cherchent du travail et effectué un contrôle de l'assurance-chômage, s'est révélée une véritable réussite. J'ai précisé au comité que ce projet pilote, d'une très grande portée, va être étendu à l'ensemble du territoire.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il répondre à ma question précise? Reprendra-t-il ces deux responsabilités qui avaient été partagées il y a un certain temps, comme c'est, en fait, la seule solution à un rapprochement satisfaisant.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je crois que le député saute à une conclusion précise qui ne résisterait peut-être pas à une étude approfondie. Nous insistons, avec succès, sur une coordination et une coopération accrues entre ces deux grands services, et je n'estime pas qu'une intégration organique ou organisationnelle soit la solution à ce problème particulier.

M. Dinsdale: Ainsi, la réponse est non.

### Questions orales

[Français]

### L'HABITATION

#### LA DISPONIBILITÉ DE LA SUBVENTION DE \$500 POUR CEUX QUI ACHÈTENT DES LOGIS EN CONDOMINIUM

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si la subvention de \$500 accordée aux acheteurs de nouvelles maisons s'applique aussi à ceux qui achètent des logements dans des immeubles ou dans des condominiums?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Oui, monsieur l'Orateur, elle s'applique.

[Français]

M. Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

A la suite de la question posée par l'honorable député d'Abitibi, le ministre déclarait qu'une subvention de \$500 serait applicable à l'achat d'une maison mobile considérée comme résidence. Est-ce que le ministre pourrait dire si cette subvention de \$500 est accordée seulement à ceux qui font financer leur maison par la Société centrale d'hypothèques et de logement, ou si ceux qui se font financer par les banques à charte ou les caisses populaires sont admissibles?

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, la source de financement importe peu.

[Français]

#### ON DEMANDE COMMENT LA SUBVENTION DE \$500 SERA TOUCHÉE PAR LE FISC

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Ma question a trait à la politique fédérale d'allocation de \$500 aux nouveaux propriétaires d'une maison. Le ministre pourrait-il informer la Chambre si ce montant de \$500 sera considéré comme revenu, et sujet à l'impôt fédéral?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ai consulté mon collègue, le ministre du Revenu national, qui m'a informé que le montant n'est pas imposable.

\* \* \*

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SYNDICAT INTERNATIONAL DES MARINS—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail qui a fait certaines déclarations concernant le Syndicat international des marins. Comme un député de l'Assemblée législative de l'Ontario a accusé le Syndicat international des marins d'avoir eu recours à la violence, à l'intimidation et à la corruption qui impliquerait des fonctionnaires fédéraux et, ce qui est encore plus important, des politiciens au niveau fédéral, quelles mesures